

Déviations 38/2022

Un aperçu des déviations du **19 septembre 2022** au **25 septembre 2022** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
20/09/2022	MAR	25/19,25R	25/25R	2300-0000	Indisponibilité de la piste ou taxiway.
21/09/2022	MER	25/19,25R	25/25R	0000-0400	Suite.
			25/25R	0400-0600	40% de visibilité 400 mètres.
		25/25R	07L/07	1251-1342	Vent 050°-070° 5-9kts.
24/09/2022	SAM	25/19,25R	25/25R	1600-2116	La piste 01/19 est fermée.
			01/07	2116-2250	Vent 030° 8kts rafales 1kts.
			01/07	2250-2300	Vent en altitude à 1000 pieds 030° 21kts.
		25L/25L	01/07R	2300-0000	Suite.
25/09/2022	DIM	25L/25L	01/07R	0000-0156	Suite.
			01/07	0156-0600	Vent en altitude à 1000 pieds 030° 19kts.
		25/19,25R	01/07	0600-0757	Vent en altitude à 1000 pieds 030° 17kts.
			25/25R	1000-1600	La demande de trafic dépasse la capacité du PRS.

Renseignements fournis à titre indicatif sans aucune reconnaissance préjudiciable
 Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles National

Deze inlichtingen worden u verstrekt onder alle voorbehoud
 Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudsdienst van de Federale Regering voor de luchthaven Brussel National

